

Jacques Aron a déjà traité dans *Diasporiques*¹ des apports de deux penseurs allemands, Constantin Brunner et Theodor Lessing, dont l'œuvre fut, pour une part importante, déterminée par l'instabilité de leur condition de Juifs, notion qui demande à chaque fois d'être contextualisée et définie. Il nous en présente cette fois-ci un troisième, Saul Ascher, qu'il situe « entre Révolution française et Restauration prussienne ». On trouvera ci-dessous la première partie de cette présentation, la seconde figurera dans le numéro suivant de la revue.

Saul Ascher (1767-1822), un représentant tardif des Lumières

Jacques Aron

Jacques Aron est architecte, philosophe et écrivain belge, membre du Comité d'orientation et de programmation de *Diasporiques*.

Tout au long de l'histoire de l'espace culturel de langue allemande et de ses différentes Constitutions (empires, États monarchiques ou républicains), la présence d'une minorité de Juifs a servi de révélateur aux luttes internes de pouvoir, dans des formes essentiellement religieuses dans un premier temps, plus politiques, voire exclusivement politiques par la suite. Cet indice des contradictions internes subit aussi l'influence des conflits internationaux auxquels ces territoires très contrastés furent en butte. Si certains États européens s'unifient assez précocement, ceux de l'aire culturelle germanique restent longtemps extrêmement morcelés, souvent opposés entre eux, dans un jeu d'alliances instables et mouvantes. Il n'est donc pas surprenant que l'unité y ait d'abord été conçue

en termes religieux, sous l'égide du christianisme, et profondément ébranlée par le schisme luthérien au début du *xvii*^e siècle. Le protestantisme s'installe durablement au nord, le sud demeurant majoritairement catholique romain.

Les deux penseurs précédemment évoqués, Constantin Brunner (1862-1937) et Theodor Lessing (1872-1933) s'inscrivent dans l'histoire d'un État allemand unifié depuis 1871, formant avec l'empire austro-hongrois des Habsbourgs, cette *Mitteleuropa*, dont la Première Guerre mondiale provoquera l'éclatement. Leur existence à tous deux sera marquée par l'*antisémitisme*, néologisme forgé vers 1880 pour désigner (mal) la volonté de ses adhérents d'exclure les Juifs de la société « germanique », malgré l'octroi constitutionnel à ces derniers des droits civils et politiques.

¹ *Diasporiques*, n° 9, mars 2010 : « Constantin Brunner, le plus juif des philosophes allemands, le plus allemand des philosophes juifs », p. 32-37 ; *Diasporiques* n° 21, mars 2013 : « Theodor Lessing, un philosophe en politique », p. 34-41.

Comprenant l'inadéquation et l'étroitesse du terme, Brunner, soucieux de prendre en compte la longue durée du phénomène, lui préférera toujours *Judenhass* (haine des Juifs), insistant dans l'un de ses principaux ouvrages, *La haine des Juifs et les Juifs* (1918), sur l'inévitable échange dialectique permanent entre les parties en conflit, les Juifs et leurs adversaires. Sa critique vise aussi les réactions des Juifs qu'il juge inappropriées, lorsque ces derniers se placent au point de vue de leurs opposants, adoptant notamment inconsidérément leur vocabulaire et leur argumentation – même si c'est pour tenter de les retourner à leur avantage. Cette critique garde à mes yeux toute sa validité ; ainsi, le vocable absurde d'*antisémitisme* devient dans l'apologétique juive une haine permanente, non historique par essence, qui accompagnerait l'existence du « Juif », conçu comme une catégorie quasiment originelle. Il en est résulté cette tendance générale à qualifier aujourd'hui rétrospectivement d'*antisémitisme* tous les événements qui ont affecté des « Juifs » de l'antiquité à nos jours, voire de projeter cette notion dans l'avenir comme une opposition métaphysique inéluctable. Theodor Lessing, en revanche, nous en a fourni la description la plus complète et la mieux contextualisée dans ses écrits de l'année 1932, à la veille de l'accession au pouvoir du national-socialisme, avec l'issue tragique que constituera le génocide des Juifs². Lessing pointe une « question juive », autre concept né sur le sol allemand vers 1840, dans le cadre d'un débat sur la place des Israélites dans un État en gestation, pensé nécessairement comme « germano-chrétien ».



JEWISH MUSEUM, BERLIN

Moses Mendelssohn (1729-1786) par James Steakley

UN PHILOSOPHE AUTODIDACTE

Avec Saul Ascher (1767-1822), nous remonterons le cours de ce débat théologico-politique – conceptualisé pour la première fois par Spinoza (1632-1677) un siècle auparavant – pour l'ancrer dans le contexte dramatique des répercussions de la Révolution française et des guerres napoléoniennes dans l'aire allemande. L'historien scrupuleux devrait pouvoir faire abstraction des connaissances qui sont aujourd'hui les siennes pour comprendre à chaque fois les motivations du penseur qui s'efforce d'évaluer son temps à mesure qu'il s'écoule. La critique allemande nomme à juste titre Ascher un représentant tardif des Lumières (*Spätaufklärer*). C'est effectivement avec l'arsenal intellectuel de son siècle qu'il opère, qui a vu pour la première fois des Juifs intégrés à une réflexion globale, européenne tout au moins, dont la figure emblématique a pour nom Moïse Mendelssohn (1729-1786). Et qui culmine dans la spéculation métaphysique de Kant (1724-1804), né deux générations – quarante-trois ans – avant Ascher,

² Voir à ce sujet les textes rassemblés dans mon ouvrage : *Theodor Lessing, le philosophe assassiné*, Paris, L'Harmattan, 2014.



D.R.

Heinrich Zschokke (1771-1848)

mais dont l'œuvre aboutie se formule sous ses yeux, sollicitant au plus haut point tout penseur qui se veut « éclairé » par la raison. Le hasard fera du jeune philosophe autodidacte l'observateur attentif et directement intéressé d'une accélération de l'histoire probablement sans précédent, de la veille d'une révolution inattendue dans son ampleur et ses conséquences internationales jusqu'à ses lendemains qui déchantent, clivant le politique qui s'émancipe de plus en plus du religieux en une « gauche » et une « droite » qui n'en finissent pas de s'affronter.

VIVRE SA VIE DANS UNE PENSÉE LUCIDE

On sait peu de choses sur Saul Ascher, on ne connaît même pas son visage, les quelques détails biographiques que nous possédons nous éclairant quand même sur son ancrage social. Il est le fils d'un courtier de banque prénommé Anschel

Jaffe, né à Berlin en 1745 et de Deiche Aaron, née à Francfort s/Oder. Le père a obtenu le statut enviable de Juif privilégié et son aisance relative lui permet de donner une bonne formation au futur écrivain, dont l'œuvre trahira aussi bien les penchants littéraires et philosophiques que l'intérêt pour le renouveau social et économique. Il appartient donc à cette classe moyenne aux idées libérales, dans laquelle Juifs ou Allemands d'autres confessions en sont venus à se fréquenter sans préjugés, voire avec une certaine curiosité. Adolescent, il fait ainsi la connaissance de Heinrich Zschokke (1771-1848), futur homme politique libre-penseur, historien et écrivain suisse, qui a laissé de son ami Saul un bref portrait dans ses mémoires : « Quelques jeunes Israélites instruits, Jacobi et Saul Ascher (ce dernier se rendit ultérieurement célèbre à Berlin par ses travaux littéraires), m'initierent à la vie particulière des foyers juifs, au mosaïsme et au talmudisme³ ».

Ascher épousa en 1789 une femme du même milieu. Aux moyens financiers du couple, il fallait ajouter une activité et des revenus assurant l'indépendance intellectuelle de l'écrivain ; Ascher se fit journaliste et éditeur, comme d'autres se firent précepteurs ou tenanciers de pensions ou d'institutions éducatives pour fils de bonnes familles (Zschokke, par exemple).

PENSER OU AGIR DE FAÇON ÉCLAIRÉE ?

Le premier ouvrage d'Ascher paraît en 1788. Il a 21 ans et se sent directement interpellé par les mesures prises dans l'empire des Habsbourg,

³ Heinrich Zschokke, *Eine Selbstschau* (traduit en français sous le titre : « Aspects de soi-même »), 6^e éd., 1859, Aarau, Verlag Sauerländer, p. 41. Mon attention a été attirée sur ce passage par la remarquable étude de Bernd Fischer, *Ein anderer Blick. Saul Aschers politische Schriften*, Vienne, Cologne, Weimar, Böhlau Verlag, 2016, p. 16.

monarques dits éclairés, pour imposer aux Juifs un service militaire dont leur statut les avait préservés jusqu'alors. En termes religieux, Ascher n'y voit rien à redire ; les Juifs ayant livré des guerres par le passé, ils sont évidemment aptes à servir à nouveau. Tout autre est son point de vue politique. Sa prise de position s'intitule : *Observations sur l'amélioration de la condition civile des Juifs à propos de la question : le Juif doit-il être soldat ?* Sa réponse est nette ; la monarchie n'agit là qu'en fonction de ses intérêts à court terme (la menace turque) et non pour faire de ses Juifs des citoyens libres et émancipés. « Le destin de la nation juive, dans sa grandeur ou son déclin, est semblable à celui de tous les peuples anciens ou modernes. L'oppression engendre la pusillanimité de l'esprit ; le mépris détruit tout germe des bonnes mœurs et d'éducation. Aucune nation n'a été autant persécutée, méprisée et opprimée que la juive⁴ ». Et comme toujours chez Ascher, la pratique prime sur la théologie ou la théorie philosophique : « Telle est à présent l'erreur dans la réforme des Juifs. On ne les laisse pas agir de façon éclairée mais seulement penser de façon éclairée. On ne réforme pas leur condition civile mais seulement leur condition religieuse. [...] On trouvera donc de nombreux Juifs qui pensent de façon éclairée et pourtant n'agiront pas de façon éclairée, et cela uniquement, parce que l'on a stimulé chez eux une pensée éclairée au détriment de leur morale politique⁵ ». Étonnante lucidité à l'heure où la Révolution française va mettre à l'ordre du jour partout en Europe les Droits de l'Homme et du Citoyen, de façon générale et universelle, comme un préalable à

l'émancipation – entre autres des Juifs –, c'est-à-dire à la capacité d'adhésion individuelle réfléchie aux décisions des autorités républicaines, des autorités de la chose publique. Rupture extraordinaire à laquelle le jeune homme Ascher est intellectuellement prêt, mais que l'évolution des événements obligera à une inflexion permanente de ses principes et de ses idéaux.

RÉFORMER LA RELIGION OU LA CONSTITUTION SÉCULIÈRE ?

Du point de vue de la critique actuelle, l'ouvrage d'Ascher, *Leviathan ou De la religion eu égard au judaïsme*⁶, qui parut en 1792, quatre ans après sa première contribution intellectuelle, est trop précoce pour avoir exercé une réelle influence sur le cours de la réforme religieuse générale en cours de discussion. L'accélération de l'histoire impulsée par la Révolution surgie en France détournera le penseur berlinois de son intervention théologique, qui ne connaîtra ses retombées concrètes que dans les dernières années de sa vie, dans la période de retour partiel à l'ordre ancien que l'on nomme Restauration. La première moitié du XIX^e siècle connaîtra un affrontement parfois violent entre réformateurs et orthodoxes du judaïsme, tempéré par un courant positiviste qui s'est intitulé lui-même « La science du judaïsme ». Dans son traité, Ascher prétend approfondir l'essence religieuse de façon novatrice, en affirmant « que le judaïsme est véritablement une religion révélée, c'est-à-dire que l'Éternel a choisi le judaïsme comme un moyen d'enseigner à un certain nombre d'hommes

⁴ Saul Ascher, *Bemerkungen über die bürgerliche Verbesserung der Juden*, 1788. p. 63.

⁵ *Idem*, p. 79-80

⁶ Saul Ascher, *Leviathan oder Ueber Religion in Rücksicht des Judenthums*, 1792, Berlin, In der Franke-schen Buchhandlung.

à penser dans une forme. Voilà ce qu'il faut comprendre de spécifique par religion révélée ; et je doute que quelqu'un ait été aussi loin pour en fonder le concept. [...]. De mon point de vue le judaïsme possède ici, en tant que religion révélée, un avantage propre, qui a habitué les hommes à penser dans une forme, et je ne comprends pas comment les penseurs qui se sont essentiellement préoccupés de cette matière ont perdu cela de vue, comme je le montrerai plus loin⁷ ». La controverse théorique est en plein développement, et l'ouvrage de Kant, *La religion dans les limites de la raison*⁸ ne paraîtra qu'en 1793.

DE LA COMPATIBILITÉ ENTRE LA PRATIQUE RELIGIEUSE ET L'ENGAGEMENT CITOYEN

Pour Ascher, le judaïsme donne aux Juifs une méthode de pensée qui leur permet de développer par l'entendement leurs principes moraux ; il s'agit en quelque sorte d'apprendre ce que Dieu attend de nous. Sa réforme n'est donc nullement incompatible avec le perfectionnement de la raison et des connaissances historiques ou scientifiques. Mais pour pouvoir réformer leur religion ancestrale, les Juifs doivent entrer de plain-pied dans la société globale dont ils font partie et dont leur exclusion explique le repli et le déclin de leur croyance. « Et il n'est à présent d'autre moyen d'éviter ce déclin, qu'en dépassant (*aufheben*) la Constitution actuelle du judaïsme, en laissant à l'homme l'usage illimité de ses capacités, afin qu'il puisse choisir une profession dans la société, sans agir à l'encontre de la constitution de notre religion. Et puisque nous renversons l'ancienne

Constitution, nous devons en établir une nouvelle, qui nous maintienne dans la foi ancestrale, nous enseigne l'essence propre du judaïsme, nous en présente le but de façon vivante, et nous mette en état d'être à la fois des hommes bons et de bons citoyens⁹ ». Et aux réformateurs juifs, il lance cet appel solennel : « Demeurez, enfants d'Israël, sur la voie tracée par vos anciens. Notre religion est pour tous les hommes, pour tous les temps ; montrez que votre religion peut faire de vous des hommes et faire de vous des citoyens, à condition d'en réformer la Constitution. La religion elle-même n'y perdra rien d'essentiel. – Si vous le pouvez résolument, nous serons un peuple digne de la divinité, en tous lieux, entre tous les hommes, et nous le resterons et pourrons le rester tranquillement¹⁰ ».

POLITIQUE OU RELIGION ?

Avec l'extrême sensibilité que lui donne sa condition juive, véritable sismographe des affrontements ethniques à coloration nationale, Ascher enregistre aussitôt les inflexions politiques des controverses à première vue théologiques, voire philosophiques. C'est un écrit – anonyme mais rapidement attribué à son auteur – de Johann Gottlieb Fichte (1762-1814) qui met le feu aux poudres : *Contribution à la rectification des jugements du public sur la Révolution française*¹¹. Voici deux ans que la Convention a consacré aux Juifs son décret d'émancipation et cette mesure éminemment révolutionnaire en politique les rend suspects à toutes les forces conservatrices. Jeune autodidacte, Ascher, d'emblée, ne cache pas sa fierté d'affronter à visage

⁷ *Idem*, p. 107.

⁸ Traduction française d'André Tremesaygues disponible en ligne sur le site : <http://bibliothèque.uqac.quebec.ca/index.htm>

⁹ Saul Ascher, *Leviathan*, op. cit., p. 227.

¹⁰ *Idem*, p. 32.

¹¹ J. G. Fichte, *Beitrag zur Berechtigung der Urteile des Publikums über die französische Revolution*, 1793.

¹² Johann Andrea Eisenmenger (1654-1704), interprète antijudaïque du Talmud sur la base de ses connaissances des langues orientales anciennes, devint par son ouvrage paru en 1700, « Le judaïsme dévoilé » (*Entdecktes Judentum*), la référence constante à une immoralité juive foncièrement antichrétienne.

découvert le plus célèbre disciple de Kant, qu'il affuble – ô ironie – du sobriquet d'Eisenmenger II, comme si, d'un coup, se trouvaient annulées toutes les Lumières judéo-allemandes du siècle¹². Le dépassement kantien de toutes les religions par des impératifs moraux rationnellement fondés se révélerait inaccessible aux Juifs du fait de leur législation révélée, mise en pratique et commentée par le Talmud. À Fichte : « Vous recommandez à présent contre les Juifs le poison et le poignard, et vous oubliez que vous employez cette catachrèse¹³ contre toutes les sociétés existantes. Si la possibilité existe de pouvoir constituer une société d'après vos projets spéculatifs [l'idéalisme transcendantal kantien, J. A.] et de prendre ainsi une direction meilleure, alors le Juif pourra et devra y prendre part. Pourtant, selon vos idées, le faible degré de bonheur dévolu à une société sera entre autres gâté par le Juif. Le Juif est la première pierre d'achoppement dans toute société, il est l'hydre qui détruit tout autour de lui ; tel le cerbère, il repose devant les portes du temple et en interdit l'accès à tous ; lui, le Juif – mais que ne lui attribueriez-vous pas dans votre inconséquence¹⁴ ! »

UN PEUPLE RÉVOLUTIONNAIRE EST-IL LA CONDITION PRÉALABLE À TOUTE DÉMOCRATIE ?

Avant de nous concentrer sur le conflit qui projettera un instant Ascher dans l'actualité allemande et entrainera l'autodafé du pamphlet dans lequel il les avait désignés du nom de « germanomanes », il nous faut suivre la maturation intellectuelle de ses idées à mesure que se



D.R.

Johann Gottlieb
Fichte (1762-1814)

répandent les retombées des événements qui ont secoué la France. Il a lu de nombreux penseurs français et anglais et visité la Grande-Bretagne avant d'éditer ses *Esquisses philosophiques de l'histoire naturelle de l'origine, du progrès et du déclin des états sociaux*. Achevé en 1799, le livre se heurte à la censure pour ne voir le jour qu'en 1801. Rousseauiste, Ascher pense les révolutions politiques en termes de ruptures avec une évolution naturelle qui tendrait à rendre les hommes plus aptes à user librement de leurs forces en faisant plus large usage de leurs sens, de leur raison et de leur volonté. La chute d'un régime en place n'en est pour lui que la face visible. « L'état social des hommes ou l'apparition d'un monde politique semblent précisément être soumis à ces cycles, et la révolution qui les concerne n'a de sens que si nous disons : *une révolution politique est le retour à un état de la nature humaine qui a précédé son état social*¹⁵ ». Cette force collective, les gouvernements se l'approprient, freinant ses potentialités et réprimant ses producteurs. L'histoire est

¹³ NDLR : terme intentionnellement utilisé par Saul Ascher pour montrer le caractère arbitraire ou purement polémique des comparaisons de Fichte.

¹⁴ S. Ascher, *Eisenmenger der Zweite. Nebst einem vorangesetzten Sendschreiben an den herrn Professor Fichte*, 1794, Berlin, bei C. L. Hartmann, préface, p. XIV.

¹⁵ Saul Ascher, *Philosophische Skizzen zur natürlichen Geschichte des Ursprungs, Fortschritts und Verfalls der gesellschaftlichen Verfassungen*, 1801, p. 75.

La polémique avec J.G. Fichte

Réfutant les arguments de Fichte à la manière de l'Éthique de Spinoza, Ascher développe ses arguments sous forme de citations, auxquelles il apporte ses commentaires (scolies). En voici un exemple :

« Texte : "Ne vous souvenez-vous pas de l'État dans l'État [que formeraient les Juifs sous une forme théologique, J. A.] ? Ne vous vient-il pas à l'idée que les Juifs forment sans vous un État plus ferme et plus puissant que tous les vôtres et, pour peu que vous leur accordiez en outre la citoyenneté dans vos États, ils fouleront aux pieds tous les autres citoyens ?"

Scolie : "Tous les prophètes sont morts, sauf un : notre auteur. À quels mystères d'Éléusis a-t-il été initié ? Si cela ne lui est pas tombé du ciel, c'est qu'il est tombé en extase. Où est cet État des Juifs, plus ferme et plus puissant que tous les autres ? Où donc les Juifs ont-ils voulu fouler aux pieds les citoyens d'un État ? Dans quel État le pourraient-ils ? Ni l'histoire ni la statistique ne permettent d'envisager ce qu'imagine notre rêveur exalté"¹⁷ ».

Il ne s'agit nullement pour Ascher d'un différend théorique avec un philosophe critique à l'égard de toute révélation de l'existence de Dieu. On fait mauvais usage de Kant en traitant la question au nom de la raison pure, ce que prouve à ses yeux l'attitude discriminatoire envers la révélation mosaïque. Ce n'est pas la science des religions en général qui progresse mais bien, écrit-il, « la science de haïr le judaïsme et ses adeptes, qui depuis Eisenmenger s'est extraordinairement perfectionnée¹⁸ ». On mélange ainsi raison spéculative et raison pratique en ne contextualisant pas le propos. Il est clair dans l'esprit réaliste de Saul Ascher que le débat a pour enjeu global la capacité ou non de toutes les religions à s'adapter à l'esprit révolutionnaire venu de France.

« Tandis que les Francs [Français, J. A.] secouent le joug de la hiérarchie (à bon droit ou non, je n'en débattrai pas) et introduisent une religion nouvelle, nous voyons la paisible Allemagne préoccupée à adapter la religion chrétienne à l'esprit du temps. Le plus grand penseur – un Kant –, s'efforce de le faire de façon équitable. Mais ceci devrait-il se produire aux frais de toutes les religions, et qui plus est aux frais du judaïsme ?¹⁹ »

Et Ascher de conclure sa polémique avec Fichte, annonciatrice des dérives chauvines que ses successeurs, après sept années d'occupation de la Prusse ne pourront que renforcer, par un rappel de l'essentiel : il n'y a pas la moindre preuve que la réforme religieuse soit fermée aux Juifs éclairés, comme Fichte le prétend, « dans son extase, mais pas philosophiquement ». « Si Eisenmenger Il devait avoir d'autres successeurs pareils à celui-ci [Fichte], alors bonne chance à ma nation et à toute l'humanité²⁰ ».

jusqu'ici un processus naturel plutôt que réfléchi et maîtrisé, mais dont se sont dégagées progressivement des possibilités nouvelles. La Révolution française en est l'expression la plus novatrice et la plus radicale. « Nous ne pouvons appeler *civilisés* que ce peuple, que cet État, où l'esprit révolutionnaire se développe à un certain degré. Nous ne pouvons considérer un peuple ou un État en pleine possession de la civilisation que lorsque toutes les forces de l'esprit humain sont mises en œuvre librement par eux et qu'ils sont laissés à eux-mêmes, comme un nouveau Prométhée, sur le sol qui, sinon, leur paraissait désert et abandonné, rêvent d'y établir le siège sublime de la justice et de la liberté et, confiants dans leurs propres forces, se défendent contre toutes les attaques du monstre qui se nourrit des malheurs de l'humanité¹⁶ ».

POUR UNE NOUVELLE CONSTITUTION

Ce peuple et cet État révolutionnaires doivent se donner d'urgence une nouvelle Constitution. « La Constitution *la plus parfaite* serait celle qui fonderait ses déterminations générales sur l'activité la plus libre de ces forces. Seule celle-ci mérite de porter le nom de Constitution au sens strict. Elle seule devrait fournir aux sociétés leur régulation à long terme, et ce n'est qu'en sa possession qu'une société peut affirmer qu'elle a une Constitution ». Malgré ce pathos révolutionnaire Ascher ne se berce

¹⁶ *Idem*, p. 161.

¹⁷ Saul Ascher, *Eisenmenger... op. cit.*, p. 19.

¹⁸ *Idem*, p. 32

¹⁹ *Idem*, p. 74.

²⁰ *Idem*, p. 92.

pas d'illusions. La nature aussi peut connaître reculs et déclin. Et avec des accents très modernes il entrevoit les limites mêmes que la nature peut opposer au Prométhée libéré. « Je ne suis pas, cher ami », dit-il à son lecteur, « animé d'une trop haute opinion de l'homme, ou qu'il soit devenu à présent surhumain (*mehr als Mensch*). Je ne veux pas cultiver d'opinions catégoriques qui ne provoquent que les contradictions dont les philosophes nous affligent à présent. Toute sagesse ou folie des hommes a ses limites. Nous les voyons progresser en tout état de civilisation. Chacun de ses degrés a ses faiblesses. Qui peut nous assurer que, au plus haut sommet de civilisation, nous ne régresserons pas avec elles ? La nature elle-même semble connaître des limites à ses progrès et ne serions-nous pas autorisés à en conclure qu'elle aussi, parvenue au sommet de son évolution, est contrainte de se trouver une voie nouvelle ou de suivre éternellement son cours et que, de même, la civilisation humaine, au sommet de son développement, ne peut se maintenir pour toujours²¹ ».

VERS UNE CONSTITUTION SUPRANATIONALE ?

On serait tenté de voir en Ascher l'inventeur de la « révolution permanente », mais ce ne serait sans doute qu'une audacieuse illusion du langage. Très réaliste, notre philosophe autodidacte terminera au contraire sa réflexion par une exhortation à ne pas se réfugier dans la théorie mais à développer une science de la politique basée sur l'expérience. L'idée faisait déjà son chemin à son époque d'une « métapolitique » qui serait

l'équivalent de la « métaphysique » pour la pensée. Dans une longue note, Ascher les distingue soigneusement, montrant que les données physiques sont différentes de celles de la société. Le danger de la métapolitique serait de ne s'occuper que d'une société idéale, alors que la politique doit partir de leur réelle diversité. Laissée jusqu'ici dans un état de nature, la politique des différentes autorités amène les hommes à s'entretuer. Aux Constitutions étatiques, aussi proches que possible des mêmes objectifs, il faudra adjoindre une Constitution supranationale. Sans quoi : « C'est seulement le plus fort, qui détruit le plus faible par la force ou, par les artifices que lui procurent l'avarice ou l'esprit commercial, l'empêche de se développer et si possible l'affame. On voit donc sur quel faible fondement repose de tous temps la politique et combien il lui sera difficile d'atteindre son but, de perfectionner l'état social, si un tel frein n'est pas imposé aux États eux-mêmes, qui les maintienne dans les limites fixées, ou si la nature ne peut être subordonnée aux principes de la métapolitique ». Telle est en quelque sorte la réponse du jeune philosophe berlinois au projet formulé par Kant quelques années auparavant : *De la paix perpétuelle* (1795). ☉

(À suivre)

²¹ Saul Ascher, *Philosophische...* op. cit., p. 189.